INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2012

Bas-Saint-Laurent

Québec

Équipe de rédaction :

Danielle Bilodeau, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Jean-François Lachance, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin, Claudette D'Anjou, Fanny Desrochers, Danielle Laplante, Hugo Leblanc, Amélie Martins, Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève, Micheline Lampron

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© IStockphoto.com / Eva Serrabassa / Michael Westhoff / Denis Jr. Tangney, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2012
ISSN 1712-2066 (version imprimée)
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2012

Table des matières

Territoire 2

Démographie 3

Marché du travail 8
- Indicateurs du marché du travail 8
- Nombre et taux de travailleurs 9

Comptes économiques 10
- Produit intérieur brut 10
- Revenu personnel 12

Conditions de vie et bien-être 14

Investissements et permis de bâtir 17
- Investissements 17
- Permis de bâtir 18

Santé 19

Éducation 21

Culture et communications 23

Concepts et définitions 25

Tableaux comparatifs 32

1. Territoire

par Guillaume Marchand, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Bas-Saint-Laurent couvre une superficie de 28 319 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) : La Matapédia, Matane, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, et regroupe 130 municipalités.

Avec une superficie en terre ferme de 22 141 km² (78,2 %) pour 200 462 habitants en 2011, la densité de population du Bas-Saint-Laurent est de 9,1 hab./km². Par contre, les zones développées ne couvrent qu'une surface de 143 km² (0,5 %). Ainsi, la densité de la population par rapport aux zones développées est de 1 403 hab./ km².

La couverture du sol[1] du Bas-Saint-Laurent est composée majoritairement de 10 071 km² de forêts mixtes (35,6 %), de 6 177 km² d'eau (21,8 %), de 4 918 km² de forêts de conifères (17,4 %) et de 2 819 km² de terres agricoles cultivées (10,0 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 54 km², ce qui représente 0,2 % de la région.

Pour favoriser la protection et le maintien de la diversité biologique, le Bas-Saint-Laurent compte 1 741 km² (6,1 %) d'aires protégées en 2012.

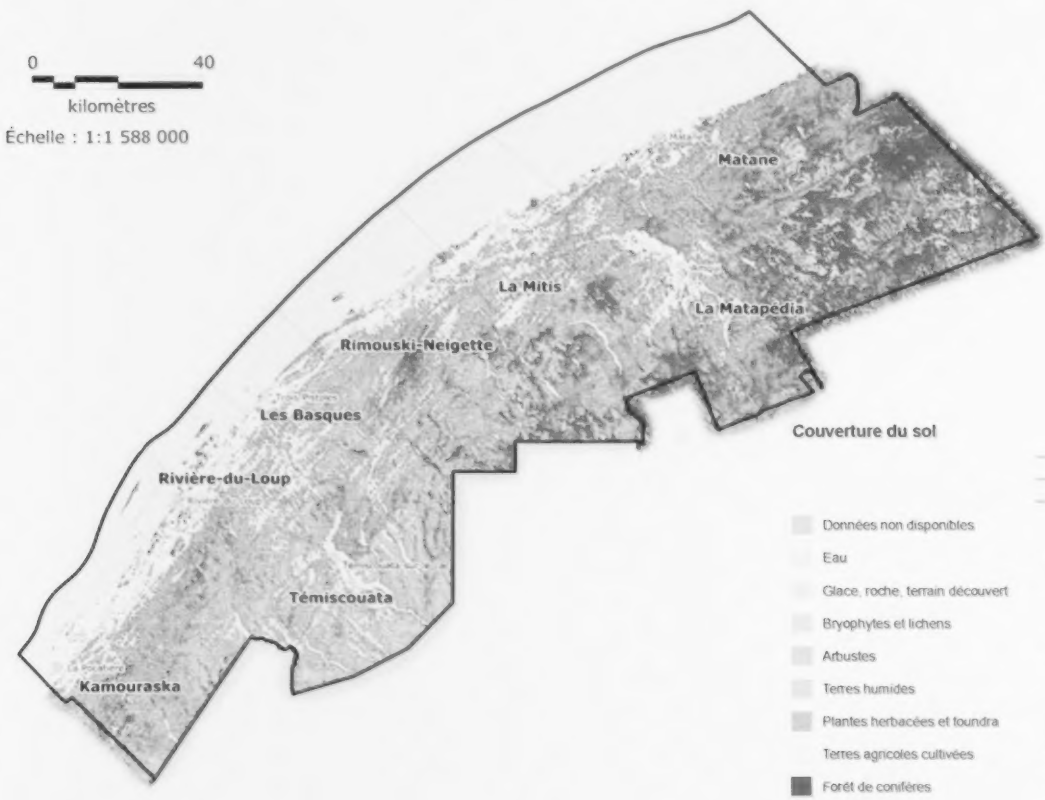

Couverture du sol

	Superficie	
	km²	%
Données non disponibles	19	0,1
Eau	6 177	21,8
Glace, roche, terrain découvert	616	2,2
Bryophytes et lichens	1	0,0
Arbustes	1514	5,3
Terres humides	54	0,2
Plantes herbacées et toundra	304	1,1
Terres agricoles cultivées	2 819	10,0
Forêt de conifères	4 918	17,4
Forêt de feuillus	1 682	5,9
Forêt mixte	10 071	35,6
Zones développées	143	0,5

Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égale pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

2. Démographie

par la Direction des statistiques sociodémographiques

La population du Bas-Saint-Laurent s'est réduite entre 1996 et 2011, mais le rythme du déclin a ralenti de façon importante entre le début et la fin de cette période. L'amélioration du bilan démographique de la région repose notamment sur des pertes migratoires interrégionales beaucoup moins importantes depuis quelques années. Par ailleurs, tandis que les décès excédaient les naissances dans la première moitié des années 2000, la région maintient un accroissement naturel positif depuis 2006 en raison d'une hausse des naissances. Le surplus de naissances est toutefois de faible ampleur en raison d'une structure par âge qui se caractérise par un vieillissement déjà fort avancé.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Bas-Saint-Laurent comptait 200 500 habitants au 1er juillet 2011, soit 2,5 % de la population du Québec. Elle arrive au 13e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, entre le Centre-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue.

Avec ses 55 400 habitants, la MRC de Rimouski-Neigette regroupe 28 % de la population de la région en 2011. La MRC de Rivière-du-Loup suit avec 17 %, puis viennent dans l'ordre les MRC de Matane, de Kamouraska, de Témiscouata, de La Mitis et de La Matapédia, qui comptent chacune entre 9 % et 11 % de la population. La MRC des Basques est la moins populeuse, ses 9 000 habitants représentant 5 % de la population bas-laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 1996-2011p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001r	2006r	2011p	1996-2001r	2001r-2006r	2006r-2011p	1996	2011p
	n				pour 1 000			%	
La Matapédia	21 153	20 272	19 249	18 492	– 8,5	– 10,4	– 8,0	10,1	9,2
Matane	24 019	22 902	22 343	21 873	– 9,5	– 4,9	– 4,3	11,5	10,9
La Mitis	20 420	19 671	19 385	19 050	– 7,5	– 2,9	– 3,5	9,8	9,5
Rimouski-Neigette	53 369	53 289	53 521	55 364	– 0,3	0,9	6,8	25,6	27,6
Les Basques	10 331	10 004	9 478	9 034	– 6,4	– 10,8	– 9,6	5,0	4,5
Rivière-du-Loup	32 524	32 436	33 567	34 326	– 0,5	6,9	4,5	15,6	17,1
Témiscouata	23 393	22 812	21 852	21 056	– 5,0	– 8,6	– 7,4	11,2	10,5
Kamouraska	23 486	22 912	22 169	21 267	– 4,9	– 6,6	– 8,3	11,3	10,6
Bas-Saint-Laurent	**208 695**	**204 298**	**201 564**	**200 462**	**– 4,3**	**– 2,7**	**– 1,1**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**	**4,1**	**6,3**	**8,9**	...	...

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er juillet 2011.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar de la plupart des autres régions éloignées des grands centres, le Bas-Saint-Laurent a vu sa population se réduire entre 1996 et 2011[1]. L'atténuation du rythme du déclin entre le début et la fin de cette période témoigne toutefois d'une amélioration du bilan démographique de la région. En effet, tandis que sa population a décliné à un taux annuel moyen de – 4,3 pour mille

1. La population est également moins nombreuse en 2011 qu'en 1996 en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord. Le Nord-du-Québec est la seule région éloignée qui compte plus d'habitants en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les bulletins statistiques régionaux qui leur sont consacrés. [En ligne :] http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/bull_regions.htm.

entre 1996 et 2001, les pertes se sont réduites à – 2,7 pour mille en 2001-2006 et se sont encore amoindries en 2006-2011, s'établissant à – 1,1 pour mille selon les données provisoires. Si cette réduction de l'ampleur des pertes est à souligner, les années de déclin ont néanmoins entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec, en 1996, ce poids était de 2,9 %.

Toutes les MRC de la région étaient en déclin à la fin des années 1990, mais Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup, les deux plus populeuses, ont renoué avec la croissance au cours de la période 2001-2006. Dans les deux cas, la population a continué de croître entre 2006 et 2011. La croissance s'est même accélérée dans Rimouski-Neigette, passant d'un taux annuel moyen de 0,9 pour mille en 2001-2006 à un taux de 6,8 pour mille au cours de la période la plus récente. Dans Rivière-du-Loup, les gains ont été de l'ordre de 4,5 pour mille entre 2006 et 2011, en légère baisse par rapport à la période 2001-2006 (6,9 pour mille). Dans les six autres MRC de la région, le déclin s'est poursuivi d'une période à l'autre. En 2006-2011, la MRC des Basques (– 9,6 pour mille) affiche des pertes parmi les plus prononcées du Québec à l'échelle des MRC. La population s'est aussi réduite à un rythme assez rapide dans Kamouraska, La Matapédia et Témiscouata, soit à un taux annuel moyen de – 7 ou – 8 pour mille. Matane et La Mitis terminent quant à elles la période 2006-2011 avec des pertes annuelles moyennes d'environ – 4 pour mille.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC et TE entre 2006 et 2011. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

En 2011, la population du Bas-Saint-Laurent est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. La région se distingue avec une des parts les plus élevées de 65 ans et plus (19,5 %) au sein de la population, par rapport à la moyenne québécoise qui est de 15,7 %. La part des jeunes de moins de 20 ans (19,6 %) est quant à elle parmi les plus faibles (21,7 % pour l'ensemble du Québec) et la proportion des personnes d'âge actif, soit les 20-64 ans (60,8 %), se situe également sous la moyenne québécoise (62,6 %). L'âge médian de la population du Bas-Saint-Laurent est de 47,3 ans, comparativement à 41,4 ans pour l'ensemble du Québec. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche un âge médian plus élevé que celui du Bas-Saint-Laurent (49,0 ans), tandis que la Mauricie montre un âge médian semblable (47,2 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
La Matapédia	18 492	3 854	11 099	3 539	100,0	20,8	60,0	19,1	47,8
Matane	21 873	3 820	13 412	4 641	100,0	17,5	61,3	21,2	49,6
La Mitis	19 050	3 972	11 433	3 645	100,0	20,9	60,0	19,1	47,6
Rimouski-Neigette	55 364	10 794	34 607	9 963	100,0	19,5	62,5	18,0	45,7
Les Basques	9 034	1 579	5 142	2 313	100,0	17,5	56,9	25,6	52,1
Rivière-du-Loup	34 326	6 859	21 018	6 449	100,0	20,0	61,2	18,8	45,1
Témiscouata	21 056	4 299	12 530	4 227	100,0	20,4	59,5	20,1	48,5
Kamouraska	21 267	4 210	12 671	4 386	100,0	19,8	59,6	20,6	47,9
Bas-Saint-Laurent	**200 462**	**39 387**	**121 912**	**39 163**	**100,0**	**19,6**	**60,8**	**19,5**	**47,3**
Ensemble du Québec	**7 979 663**	**1 729 982**	**4 996 131**	**1 253 550**	**100,0**	**21,7**	**62,6**	**15,7**	**41,4**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

L'âge médian dans la MRC des Basques est de 52,1 ans en 2011, soit le deuxième plus élevé au Québec, derrière la MRC de Mékinac en Mauricie (52,6 ans). Avec 25,6 % de sa population âgée de 65 ans et plus, la MRC des Basques est celle où la proportion d'aînés est le plus élevée de tout le Québec. Cette MRC compte plus d'aînés dans sa population que de jeunes, tout comme les MRC de Matane et de Kamouraska. À l'inverse, Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette affichent les plus faibles parts de 65 ans et plus de la région, de même que les âges médians les moins élevés, soit respectivement 45,1 et 45,7 ans. Ces niveaux sont cependant plus élevés que la moyenne québécoise.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, 1 928 bébés sont nés dans le Bas-Saint-Laurent en 2011, un nombre supérieur à ce qu'il a été au cours des 10 années précédentes. Si l'on compare ce nombre aux 1 648 naissances de 2001, la croissance est de 17 %. L'augmentation est surtout concentrée entre les années 2005 et 2007, le mouvement à la hausse ayant ralenti par la suite. Les naissances ont augmenté dans toutes les régions du Québec depuis le début des années 2000. En moyenne, la hausse a été de 20 % entre 2001 et 2011.

C'est une augmentation de la fécondité qui explique que les naissances soient plus nombreuses dans le Bas-Saint-Laurent en fin de période. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,44 enfant par femme en 2001 à 1,83 en 2011 (donnée provisoire). Cette hausse de la fécondité a permis de compenser une réduction non négligeable du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). Soulignons qu'en 2011, l'indice de fécondité s'établit à 1,69 enfant par femme dans l'ensemble du Québec.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Bas-Saint-Laurent, 2001-2011[p]

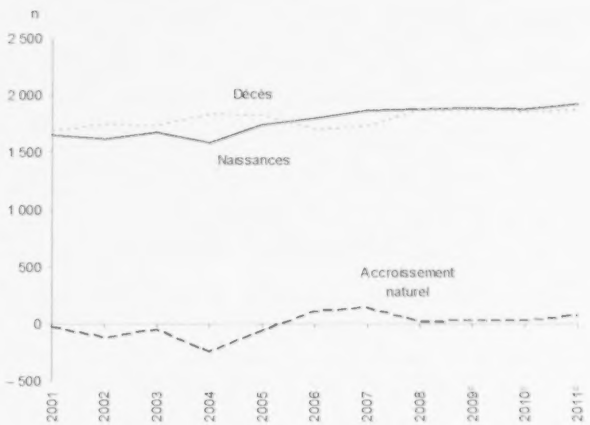

Note : Les données sur les naissances de 2009 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2011, 1 861 décès ont ainsi été enregistrés dans le Bas-Saint-Laurent, comparativement à 1 689 en 2001. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Celui-ci peut être négatif si les décès excèdent les naissances, une situation associée à des populations plus âgées comme celle du Bas-Saint-Laurent. De fait, l'accroissement naturel de la région était négatif dans la première moitié des années 2000. Comme la hausse des naissances a été un peu plus marquée que celle des décès par la suite, l'accroissement naturel est redevenu positif en 2006, mais l'équilibre entre les naissances et les décès est précaire. En 2011, l'excédent des naissances sur les décès représente un accroissement naturel de seulement 67 personnes.

En 2011, seules les MRC de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup ont bénéficié d'un accroissement naturel positif. L'accroissement naturel est nul dans Kamouraska, tandis que cinq des huit MRC de la région enregistrent un peu plus de décès que de naissances, soit La Matapédia, Matane, La Mitis, Les Basques et Témiscouata (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin).

Migration interrégionale

Le Bas-Saint-Laurent enregistre généralement des pertes dans ses échanges migratoires interrégionaux, mais la situation s'est grandement améliorée récemment. En 2010-2011, le solde migratoire est de – 28 personnes, comparativement à – 1 109 personnes en 2001-2002. Cette amélioration est surtout due à une baisse du nombre de personnes qui quittent la région : ce nombre est passé de près de 5 400 personnes en 2001-2002 à environ 4 100 personnes en 2010-2011.

En 2010-2011, les déficits migratoires se concentrent chez les 15-29 ans. Les pertes sont particulièrement marquées chez les 20-24 ans, puisque l'on compte 371 sortants de plus que d'entrants dans ce groupe d'âge. Ce résultat constitue néanmoins une amélioration appréciable par rapport à la situation de 2001-2002, alors qu'on enregistrait des pertes de 678 personnes dans ce dernier groupe d'âge. La région fait des gains dans la plupart des autres groupes, notamment chez les 55-64 ans. Cette arrivée de jeunes retraités et de personnes au seuil de la retraite contribue à amplifier le vieillissement de la population régionale.

Figure 2.2

Solde migratoire interrégional, Bas-Saint-Laurent, 2001-2002 à 2010-2011

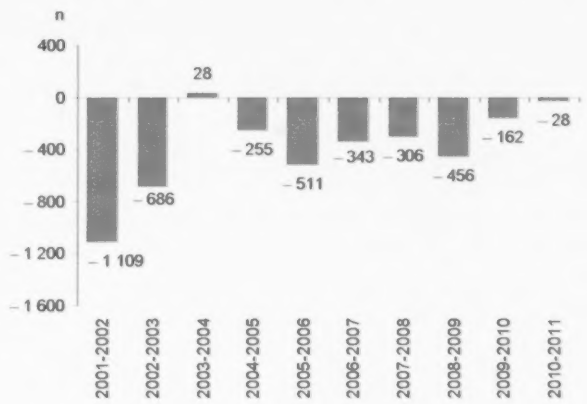

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Bas-Saint-Laurent, 2010-2011

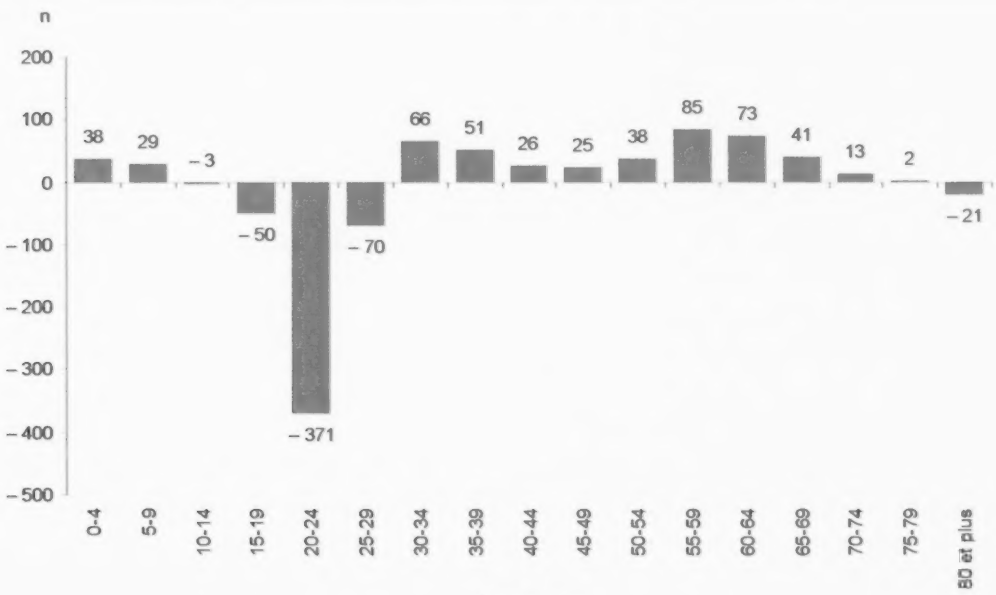

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Capitale-Nationale est la principale destination des personnes qui quittent le Bas-Saint-Laurent, ainsi que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. En 2010-2011, ces échanges sont largement défavorables au Bas-Saint-Laurent, qui a perdu 408 personnes au profit de la Capitale-Nationale. Le Bas-Saint-Laurent subit également des pertes significatives au profit de Chaudière-Appalaches (– 186). Par contre, les échanges avec la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine lui sont favorables (+ 220). La région réalise également des gains, quoique de moindre ampleur, vis-à-vis des régions des Laurentides (+ 88), de Lanaudière (+ 83), de Montréal (+ 73) et de la Montérégie (+ 69).

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Bas-Saint-Laurent, 2010-2011

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	...	...	...	...	...	...	...
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 17	13	73	1,8	12	90	2,2
Capitale-Nationale	– 408	1	792	19,5	1	1 200	29,4
Mauricie	10	10	131	3,2	11	121	3,0
Estrie	– 29	11	121	3,0	7	150	3,7
Montréal	73	4	459	11,3	4	386	9,5
Outaouais	1	14	55	1,4	14	54	1,3
Abitibi-Témiscamingue	– 10	15	35	0,9	15	45	1,1
Côte-Nord	35	6	284	7,0	6	249	6,1
Nord-du-Québec	2	16	23	0,6	16	21	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	220	2	505	12,5	5	285	7,0
Chaudière-Appalaches	– 186	5	403	9,9	2	589	14,4
Laval	31	12	94	2,3	13	63	1,5
Lanaudière	83	8	212	5,2	10	129	3,2
Laurentides	88	7	225	5,6	9	137	3,4
Montérégie	69	3	490	12,1	3	421	10,3
Centre-du-Québec	10	9	152	3,7	8	142	3,5
Total	**– 28**	**...**	**4 054**	**100,0**	**...**	**4 082**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des régions.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2010-2011, les deux MRC les plus populeuses, soit Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup, sont les seules à avoir profité de la migration interne (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Dans les six autres MRC, le nombre de sortants dépasse celui des entrants. Kamouraska et Témiscouata sont celles qui connaissent les déficits migratoires les plus importants.

3. Marché du travail

3.1 Indicateurs du marché du travail du Bas-Saint-Laurent

par Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2011, le Bas-Saint-Laurent affiche une légère hausse de l'emploi (+ 800); ainsi, la part de la région dans l'emploi total du Québec s'est accrue de 0,1 point de pourcentage et passe à 2,4 %. Le taux d'emploi progresse de 0,6 point, en raison de l'effet combiné de la légère croissance de l'emploi et de la contraction de la population en âge de travailler.

La hausse de l'emploi profite aux travailleurs âgés de 30 ans et plus (+ 2 200) et, dans une moindre mesure, aux hommes (+ 700). Les 15-29 ans (– 1 500) sont les seuls à perdre des emplois, alors que chez les femmes l'emploi est pratiquement stable. Par ailleurs, le secteur des biens compte 600 nouveaux emplois, celui des services affichant peu de variation. Les nouveaux emplois sont surtout à temps partiel (+ 600); ainsi, la part de l'emploi à temps partiel augmente de 0,5 point, à 21,5 %.

Tableau 3.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Bas-Saint-Laurent, 2007-2011

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Population active	k	99,3	103,0	100,6	99,3	97,9
Emploi	k	90,4	94,0	91,3	89,4	90,2
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	72,3	75,3	73,8	70,6	70,7
Emploi à temps partiel	k	18,1	18,6	17,5	18,8	19,4
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	21,6	23,4	19,0	23,5	22,0
30 ans et plus	k	68,8	70,5	72,3	65,9	68,1
Sexe						
Hommes	k	47,5	48,7	48,0	44,9	45,6
Femmes	k	42,9	45,3	43,3	44,5	44,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	23,3	25,4	22,8	21,2	21,8
Secteur des services	k	67,1	68,6	68,5	68,1	68,3
Chômeurs	k	8,9	9,0	9,3	9,9	7,8
Taux d'activité	%	59,2	61,6	60,2	59,5	58,7
Taux de chômage	%	9,0	8,7	9,2	10,0	8,0
Taux d'emploi	%	53,9	56,2	54,6	53,5	54,1
Part de l'emploi à temps partiel	%	20,0	19,8	19,2	21,0	21,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Après deux années consécutives de hausse, le taux de chômage régresse de 2,0 points en 2011. En effet, 1 400 personnes se sont retirées de la population active dans le Bas-Saint-Laurent, ce qui correspond à une contraction de 1,4 %. Toutefois, cette région progresse par rapport aux autres régions en ce qui a trait au taux de chômage, passant de l'avant-dernier (15e) au 12e rang.

Le taux d'activité se fixe à 58,7 % et reste en deçà de la moyenne québécoise (65,2 %). Il se replie de 0,8 point par rapport à l'année 2010, à la suite du recul de la population active supérieur à celui de la population en âge de travailler.

Par rapport à 2007, le niveau d'emploi reste pratiquement inchangé au Bas-Saint-Laurent. Cette région occupe le 13e rang, parmi les 16 régions administratives, en ce qui concerne le volume d'emplois. Sa part dans l'emploi total du Québec perd 0,1 point durant cette période, pour se fixer à 2,3 %.

3.2 Nombre et taux de travailleurs pour les MRC du Bas-Saint-Laurent

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La situation du marché du travail évolue de façon contrastée dans le Bas-Saint-Laurent en 2010. D'une part, les MRC de La Matapédia (+ 2,9 %), de Matane (+ 1,8 %) et de Rimouski-Neigette (+ 1,1 %) se distinguent en connaissant un taux de croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans supérieur à la moyenne régionale (+ 0,7 %). Dans cette dernière MRC, il s'agit d'une cinquième hausse annuelle consécutive. D'autre part, La Mitis (– 0,8 %), Les Basques (– 0,6 %) et Rivière-du-Loup (– 0,1 %) subissent une diminution du nombre de travailleurs par rapport à 2009. Dans le cas de La Mitis, il s'agit d'un troisième recul d'affilée.

Tableau 3.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2009-2010

	Nombre			Taux		
	2009r	2010p	Var. 10/09 (%)	2009r	2010p	Écart 10/09 (point de %)
La Matapédia	6 401	6 585	2,9	61,8	64,2	2,4
Matane	7 967	8 114	1,8	64,0	65,9	1,9
La Mitis	6 936	6 883	– 0,8	64,2	63,7	– 0,5
Rimouski-Neigette	22 301	22 554	1,1	72,5	73,2	0,7
Les Basques	3 187	3 167	– 0,6	65,2	66,1	0,9
Rivière-du-Loup	13 863	13 846	– 0,1	73,0	72,6	– 0,4
Témiscouata	7 588	7 613	0,3	64,9	66,3	1,4
Kamouraska	8 284	8 314	0,4	69,8	70,3	0,5
Bas-Saint-Laurent	**76 527**	**77 076**	**0,7**	**68,4**	**69,2**	**0,8**
Ensemble du Québec	**3 212 872**	**3 272 575**	**1,9**	**72,6**	**73,5**	**0,9**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il est en hausse dans l'ensemble des territoires supralocaux en regard de 2009, à l'exception de La Mitis (– 0,5 point de pourcentage) et de Rivière-du-Loup (– 0,4 point). Néanmoins, cette dernière MRC (72,6 %) continue de présenter, avec Rimouski-Neigette (73,2 %), les taux de travailleurs les plus élevés de la région. À l'inverse, c'est dans La Mitis (63,7 %) et La Matapédia (64,2 %) qu'il est le plus faible. Soulignons que le Bas-Saint-Laurent est l'une des seules régions administratives où aucune MRC n'affiche un taux de travailleurs supérieur à celui du Québec (73,5 %).

4. Comptes économiques

4.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2009, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 5,8 G$ dans la région du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit de 2,0 % du PIB du Québec, ce qui en fait la treizième région en importance, après la Mauricie et devant l'Abitibi-Témiscamingue.

L'économie de la région croît de 1,3 % en 2009 et présente un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 3,4 % entre 2005 et 2009. En comparaison, l'économie du Québec augmente de 0,6 % en 2009. Ainsi, la région se classe au septième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2009.

Produit intérieur brut par industrie

La bonne tenue de l'économie du Bas-Saint-Laurent en 2009 provient essentiellement de l'industrie des services qui augmente de 3,0 %, car les industries productrices de biens baissent de 2,5 %. Avec une production qui atteint 4,1 G$ en 2009, le secteur des services représente 70,0 % de l'économie régionale, à peine sous la moyenne québécoise (71,6 %). Cela en fait donc un secteur important qui permet à la région de diversifier son économie.

La plupart des industries du secteur des services sont à la hausse en 2009. On trouve notamment les soins de santé et l'assistance sociale (+ 6,0 %), l'une des bases économiques de la région, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 4,5 %), le commerce de gros (+ 16,0 %) ainsi que l'hébergement et les services de restauration (+ 6,4 %) et les services d'enseignement (+ 2,3 %), deux bases économiques de la région. À l'inverse, le commerce de détail accuse une baisse de 7,2 % et l'industrie du transport et de l'entreposage, base économique de la région, glisse de 0,5 %.

Avec un PIB de 1,7 G$ en 2009, les industries productrices de biens passent légèrement sous la barre de 30 % de l'économie régionale, avec une proportion un peu plus élevée que celle du Québec. En 2009, ces industries (– 2,5 %) fléchissent pour une deuxième année consécutive, ce qui porte leur TCAM à 0,5 % entre 2005 et 2009. Les principaux facteurs qui expliquent la contraction des industries productrices de biens en 2009 sont la fabrication (– 4,1 %), qui occupe environ 13 % du PIB de la région, l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (– 7,2 %), l'une des bases économiques importantes de la région, avec notamment une chute de 25,0 % de la foresterie et de l'exploitation forestière. Seul résultat positif dans les industries productrices de biens : l'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière bondit de 41,8 %. La construction (– 0,8 %) diminue pour une deuxième année d'affilée.

En 2009, la fabrication de produits en bois (– 12,4 %), une autre des bases économiques importantes de la région, présente de fortes baisses depuis l'année 2006. L'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage (+ 7,8 %) évolue en dents de scie au cours des quatre dernières années. Les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie se replient de 7,1 %. La fabrication montre une tendance à la baisse. Elle présente ainsi une diminution annuelle moyenne de 5,6 % entre 2005 et 2009. En 2009, des hausses surviennent toutefois du côté de la fabrication d'aliments (+ 5,7 %), de produits minéraux non métalliques (+ 5,7 %), pendant que la fabrication de papier (– 12,4 %) et celle de machines (– 10,8 %) enregistrent des pertes.

L'économie de cette région se transforme, non seulement dans les secteurs primaire et secondaire, mais aussi dans le secteur tertiaire. Depuis 2005, la part des industries des services progresse dans cette région, passant de 66,4 % de l'économie régionale en 2005 à 70,0 % en 2009. Cela est dû à une diversification de l'économie qui fait que la croissance des industries des services est plus forte que celle des industries productrices de biens : le TCAM s'élève à 4,8 % dans les industries des services par rapport à 0,5 % dans les industries productrices de biens.

Tableau 4.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Bas-Saint-Laurent, 2008-2009

	2008[er]	2009[e]	Part de l'industrie en 2009	Variation annuelle moyenne 2009/2005	Variation 2009/2008
	k$			%	
Ensemble des industries	**5 759 945**	**5 832 522**	**100,0**	**3,4**	**1,3**
Secteur de production de biens	1 793 175	1 748 302	**30,0**	**0,5**	**– 2,5**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	340 102	315 554	5,4	– 0,4	– 7,2
Cultures agricoles et élevage	212 925	215 075	3,7	3,9	1,0
Foresterie et exploitation forestière	102 314	76 736	1,3	– 9,0	– 25,0
Pêche, chasse et piégeage	4 358	4 696	0,1	– 4,1	7,8
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20 506	19 047	0,3	0,4	– 7,1
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	40 061	56 816	1,0	15,5	41,8
Services publics	219 863	217 228	3,7	2,2	– 1,2
Construction	428 493	425 060	7,3	15,7	– 0,8
Fabrication	764 657	733 645	12,6	– 5,6	– 4,1
Fabrication d'aliments	151 041	159 587	2,7	6,2	5,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	196 900	172 525	3,0	– 14,9	– 12,4
Fabrication du papier	17 606	15 424	0,3	– 28,0	– 12,4
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	7 429	6 149	0,1	...	– 17,2
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	67 042	70 830	1,2	4,4	5,7
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	37 019	33 008	0,6	7,4	– 10,8
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**3 966 769**	**4 084 220**	**70,0**	**4,8**	**3,0**
Commerce de gros	183 608	213 035	3,7	10,4	16,0
Commerce de détail	484 578	449 883	7,7	3,3	– 7,2
Transport et entreposage	275 955	274 658	4,7	6,1	– 0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	x	x	...	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	772 565	807 583	13,8	2,2	4,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	129 708	135 982	2,3	5,7	4,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	93 855	95 666	1,6	– 13,3	1,9
Services d'enseignement	386 725	395 558	6,8	9,8	2,3
Soins de santé et assistance sociale	634 491	672 509	11,5	5,6	6,0
Arts,spectacles et loisirs	33 365	34 611	0,6	– 1,3	3,7
Hébergement et services de restauration	204 304	217 280	3,7	2,5	6,4
Autres services, sauf les administrations publiques	147 689	147 993	2,5	0,1	0,2
Administrations publiques	x	x	...	...	...

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région du Bas-Saint-Laurent figure au treizième rang parmi toutes les régions administratives du Québec en 2010. En effet, le PIB par habitant atteint 30 376 $, augmentation de 4,6 % en regard de 2009. Par comparaison, au Québec, le PIB par habitant, à la suite d'une hausse de 3,4 %, s'élève à 37 795 $ en 2010.

Figure 4.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010

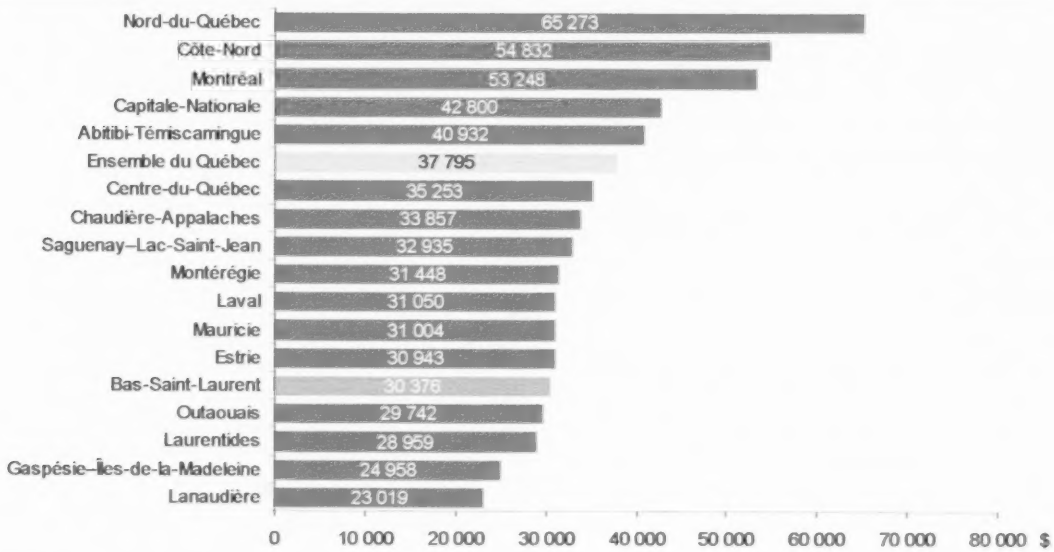

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

4.2 Revenu personnel

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,3 % en 2009, le revenu personnel par habitant croît dans le Bas-Saint-Laurent de façon plus modeste en 2010, soit de 1,9 %, et il s'établit à 29 069 $. Il s'agit de la plus faible augmentation au Québec. Le recul des revenus de placement (– 3,6 %) et la légère hausse des transferts gouvernementaux (+ 1,1 %) expliquent en grande partie la croissance anémique de la région. En ce qui a trait au revenu personnel disponible par habitant, soit le revenu des particuliers amputé des impôts directs et des cotisations au régime d'assurance sociale, il s'élève à 23 044 $, en hausse de 2,0 % en regard de 2009. Notons que seule la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (22 959 $) affiche un revenu disponible plus faible que celui du Bas-Saint-Laurent.

Par ailleurs, les résidants du Bas-Saint-Laurent reçoivent, en moyenne, davantage en transferts courants des différents paliers de gouvernement (7 021 $) que ceux du Québec (5 878 $). En raison d'un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise, les habitants de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec sont particulièrement importantes dans le Bas-Saint-Laurent, étant donné que la population y est relativement âgée.

Tableau 4.2.1

Revenu personnel et ses composantes par habitant, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2009-2010

	Bas-Saint-Laurent			Ensemble du Québec		
	2009r	2010p	Variation 10/09	2009r	2010p	Variation 10/09
	$/hab.		%	$/hab.		%
Revenu d'emploi	19 166	19 701	2,8	23 970	24 743	3,2
Revenu de placement	2 356	2 271	– 3,6	3 641	3 653	0,3
Transferts des administrations publiques	6 948	7 021	1,1	5 732	5 878	2,6
Autres sources de revenu	65	75	15,9	142	163	15,0
Revenu personnel	**28 535**	**29 069**	**1,9**	**33 484**	**34 437**	**2,8**
Moins :						
Impôts, cotisations et autres transferts	5 935	6 025	1,5	7 637	7 795	2,1
Égale :						
Revenu personnel disponible	**22 600**	**23 044**	**2,0**	**25 847**	**26 642**	**3,1**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux.

Le revenu personnel disponible par habitant s'apprécie dans l'ensemble des territoires supralocaux du Bas-Saint-Laurent en 2010, à l'exception de Rimouski-Neigette où il recule faiblement de 0,1 %, en raison notamment de la baisse des revenus de placement. Les MRC de Matane (+ 3,9 %) et du Témiscouata (+ 3,7 %) sont les seules à connaître une croissance du revenu personnel disponible par habitant supérieure à celle observée au Québec (+ 3,1 %), due à une hausse combinée des revenus d'emploi et de placement.

Les disparités de revenu demeurent relativement fortes dans la région. Par exemple, les MRC de Rimouski-Neigette (25 165 $) et de Rivière-du-Loup (24 660 $) ont un revenu disponible bien plus élevé que celles du Témiscouata (20 306 $), de La Matapédia (20 603 $), de La Mitis (21 346 $) et des Basques (21 472 $). D'ailleurs, les résidants de cette dernière MRC sont ceux qui dépendent le plus des transferts gouvernementaux comme source de revenus. En 2010, ils ont reçu en moyenne plus de 8 000 $ des différents paliers de gouvernement. À l'opposé, c'est dans Rimouski-Neigette (6 420 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 4.2.2

Revenu personnel, revenu personnel disponible et transferts des administrations publiques par habitant, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2009-2010

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09
	$/hab		%	$/hab		%	$/hab		%
La Matapédia	24 824	25 468	2,6	20 109	20 603	2,5	7 685	7 732	0,6
Matane	27 808	28 789	3,5	22 057	22 924	3,9	7 820	7 777	– 0,6
La Mitis	25 911	26 523	2,4	20 795	21 346	2,6	7 264	7 320	0,8
Rimouski-Neigette	32 397	32 400	0,0	25 191	25 165	– 0,1	6 368	6 420	0,8
Les Basques	25 717	26 446	2,8	20 892	21 472	2,8	7 880	8 005	1,6
Rivière-du-Loup	30 657	31 308	2,1	24 150	24 660	2,1	6 432	6 583	2,3
Témiscouata	24 333	25 166	3,4	19 588	20 306	3,7	7 151	7 268	1,6
Kamouraska	27 208	27 790	2,1	21 723	22 273	2,5	6 798	6 921	1,8

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec.

5. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2009, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Bas-Saint-Laurent (6,9 %) que dans l'ensemble du Québec (9,8 %). De 2005 à 2009, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,5 point), tandis qu'il augmente de 0,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2008 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, comparativement à une augmentation de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Mitis que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (9,5 %). À l'inverse, Rivière-du-Loup affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,1 %). Au cours de la période 2005-2009, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : Kamouraska (+ 0,1 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Matane (– 1,0 point), La Mitis (– 1,0 point), Rivière-du-Loup (– 0,7 point), Rimouski-Neigette (– 0,6 point), La Matapédia (– 0,3 point), Les Basques (– 0,2 point). Il est cependant stationnaire dans le territoire supralocal suivant : Témiscouata.

Tableau 5.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
La Matapédia	9,9	9,9	10,6	9,8	9,5	– 0,3
Matane	8,8	8,3	8,8	8,0	7,8	– 1,0
La Mitis	10,6	10,5	10,4	9,9	9,5	– 1,0
Rimouski-Neigette	5,9	5,6	6,0	5,9	5,4	– 0,6
Les Basques	8,1	8,7	8,9	8,6	7,9	– 0,2
Rivière-du-Loup	5,8	5,8	6,0	5,5	5,1	– 0,7
Témiscouata	8,1	8,6	9,2	8,9	8,2	0,0
Kamouraska	6,0	6,7	6,7	7,0	6,1	0,1
Bas-Saint-Laurent	**7,4**	**7,3**	**7,7**	**7,3**	**6,9**	**– 0,5**
Ensemble du Québec	**9,6**	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**0,2**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2009, ce taux est 4,9 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (22,8 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,7 %). Entre 2005 et 2009, le taux diminue de 0,3 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,3 point pour les couples. C'est Témiscouata qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2009 (26,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Rimouski-Neigette (18,9 %).

Toujours en 2009, on dénombre dans la région 3 920 familles à faible revenu, dont 1 580 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 3 790 en 2005 à 3 560 en 2009, soit une diminution de 6,1 %. Cette diminution est moins élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 6,4 %).

Tableau 5.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,4**	**7,3**	**7,7**	**7,3**	**6,9**	**– 0,5**
Famille comptant un couple	**5,0**	**5,2**	**5,4**	**5,1**	**4,7**	**– 0,3**
Sans enfants	6,4	6,3	6,3	6,1	5,5	– 0,9
Avec 1 enfant	3,7	3,8	4,3	4,0	3,8	0,0
Avec 2 enfants	3,1	3,6	3,7	3,6	3,1	0,0
Avec 3 enfants et plus	4,6	6,1	6,5	5,0	4,9	0,2
Famille monoparentale	**23,0**	**21,7**	**24,2**	**23,3**	**22,8**	**– 0,3**
Avec 1 enfant	20,1	19,3	21,4	21,3	20,2	0,1
Avec 2 enfants	26,0	23,9	27,1	24,4	23,9	– 2,2
Avec 3 enfants et plus	36,7	35,7	39,6	40,4	40,4	3,7

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2008 à 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 2,1 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,3 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Les Basques (+ 3,5 %), Kamouraska (+ 2,8 %), La Mitis (+ 2,5 %), Témiscouata (+ 2,4 %), Rivière-du-Loup (+ 1,8 %), Rimouski-Neigette (+ 1,7 %), Matane (+ 1,3 %), La Matapédia (+ 1,1 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 58 800 $, comparativement à 64 420 $ au Québec. En 2009, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans le territoire supralocal suivant : Rimouski-Neigette (67 360 $).

Tableau 5.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
La Matapédia	50 653	51 190	1,1
Matane	54 657	55 370	1,3
La Mitis	52 806	54 150	2,5
Rimouski-Neigette	66 259	67 360	1,7
Les Basques	49 948	51 690	3,5
Rivière-du-Loup	61 298	62 430	1,8
Témiscouata	51 981	53 210	2,4
Kamouraska	56 378	57 960	2,8
Bas-Saint-Laurent	**57 596**	**58 800**	**2,1**
Ensemble du Québec	**64 226**	**64 420**	**0,3**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2009, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (35 420 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (55 400 $). Enfin, de 2008 à 2009, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,3 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 2,4 %.

Tableau 5.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Famille comptant un couple	**54 084**	**55 400**	**2,4**
Sans enfants	42 683	44 110	3,3
Avec 1 enfant	61 761	63 540	2,9
Avec 2 enfants	69 419	71 930	3,6
Avec 3 enfants et plus	72 920	74 350	2,0
Famille monoparentale	**34 282**	**35 420**	**3,3**
Avec 1 enfant	33 064	34 120	3,2
Avec 2 enfants	36 988	38 190	3,2
Avec 3 enfants et plus	36 415	36 580	0,5

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques et du développement durable

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2012, les investissements dans la région du Bas-Saint-Laurent devraient atteindre 1,5 G$, en hausse de 3,2 % par rapport à 2011, suivant une augmentation de 7,4 % entre 2010 et 2011. La région représenterait ainsi 2,2 % du total québécois (70,8 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 5,6 %), alors qu'elle avait fait mieux en 2011 (moyenne provinciale : + 6,2 %). La région arrive au onzième rang parmi les 17 régions administratives en termes de croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Bas-Saint-Laurent, 2008-2012[2]

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Part relative dans la région (2012)	Part relative dans le Québec (2012)
			k$				%	
Production de biens	348 280	234 097	242 316	257 483	290 540	12,8	18,8	1,7
Production de services	684 041	698 401	709 091	769 390	791 041	2,8	51,2	2,7
Logement	335 072	436 914	442 029	469 699	462 218	– 1,6	29,9	1,9
Total	**1 367 393**	**1 369 412**	**1 393 437**	**1 496 572**	**1 543 799**	**3,2**	**100,0**	**2,2**
Secteur privé non résidentiel	568 768	377 932	469 155	454 334	467 049	2,8	30,3	1,8
Secteur public	463 553	554 566	482 253	572 539	614 532	7,3	39,8	3,0

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2008-2010 : dépenses réelles; 2011 : dépenses réelles provisoires; 2012 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation; Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 18,8 % de l'investissement régional en 2012, sont en croissance de 12,8 % par rapport à 2011, pour atteindre 290,5 M$. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 2008. L'investissement dans la région représente 1,7 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2012, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (125,9 M$) et dans celui de la fabrication (90,6 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, responsables de plus de la moitié de l'investissement régional (51,2 %), est en hausse de 2,8 % par rapport à 2011 et se chiffre à 791,0 M$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,7 % de l'investissement québécois (29,1 G$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 1,9 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 327,2 M$ en 2012, soit 41,4 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 29,9 % de l'investissement régional en 2012, est en décroissance de 1,6 %, pour s'établir à 462,2 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La région représente 1,9 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 30,3 % de l'investissement total, est en croissance de 2,8 % par rapport à 2011, pour s'élever à 467,0 M$. Cela correspond néanmoins à une hausse annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 8,5 %). La région du Bas-Saint-Laurent représente 1,8 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 7,3 % par rapport à 2011, pour s'établir à 614,5 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 5,8 %). Cette région accapare 3,0 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent atteint 326,5 M$ en 2011, en baisse de 3,5 % par rapport à 2010. La décroissance s'observe dans le secteur non résidentiel (– 19,0 %), alors que le secteur résidentiel est en progression (+ 9,5 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 162 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 959 en 2010. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Rimouski-Neigette (121,9 M$), de Rivière-du-Loup (25,6 M$) et de Matane (20,9 M$). Outre Rimouski-Neigette et Matane, la MRC de La Matapédia est la seule ayant accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne quinquennale. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, Rimouski-Neigette arrive en tête avec 743, suivie de la MRC de Matane (177) et de celle de Rivière-du-Loup (138).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2011 est supérieure à la moyenne quinquennale uniquement dans le cas de la composante commerciale (71,5 M$ contre une moyenne de 59,9 M$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Rimouski-Neigette (37,9 M$) et de Matane (15,4 M$), toutes deux au-dessus de la moyenne 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 25,7 M$ et se concentrent dans la MRC de Rivière-du-Loup (8,1 M$), une valeur de plus du double de la moyenne quinquennale. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 27,9 M$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans les MRC de Rimouski-Neigette et de Matane.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%
La Matapédia	33	25	– 24,2
Matane	45	177	293,3
La Mitis	31	23	– 25,8
Rimouski-Neigette	559	743	32,9
Les Basques	8	5	– 37,5
Rivière-du-Loup	213	138	– 35,2
Témiscouata	40	32	– 20,0
Kamouraska	30	19	– 36,7
Bas-Saint-Laurent	**959**	**1 162**	**21,2**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**0,6**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
La Matapédia	8 600	7 698	3 760	2 185	567	1 347	1 693	1 489
Matane	20 918	14 234	15 383	8 069	5 573	16 811	7 945	4 317
La Mitis	8 182	9 797	2 080	4 146	4 168	2 679	3 005	3 598
Rimouski-Neigette	121 880	90 582	37 928	25 140	4 906	5 297	7 957	12 557
Les Basques	3 012	3 426	2 535	2 525	182	292	1 051	1 343
Rivière-du-Loup	25 586	29 134	9 208	11 596	8 066	3 451	3 174	3 772
Témiscouata	4 681	8 090	235	1 154	1 330	689	474	1 484
Kamouraska	8 644	9 564	350	5 063	880	3 080	2 572	3 827
Bas-Saint-Laurent	**201 503**	**172 525**	**71 479**	**59 878**	**25 672**	**33 646**	**27 871**	**32 388**
Ensemble du Québec	**10 174 688**	**9 151 047**	**3 275 802**	**2 719 160**	**966 666**	**934 697**	**1 072 441**	**1 203 431**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005[1].

Personnel de la santé

En 2009, au Bas-Saint-Laurent, le nombre de médecins augmente de 1,3 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 1997. Au Québec, ce nombre s'accroît de 1,5 %, ce qui porte l'effectif à 16 663, et on obtient 213 médecins pour 100 000 habitants (+ 1 point). Depuis 2005, l'accroissement du nombre de médecins au Bas-Saint-Laurent (+ 11,8 %) est dû davantage aux omnipraticiens (+ 12,6 %) qu'aux spécialistes (+ 10,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 8,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 4,0 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 6,3 %). Pour ce qui est du nombre de chirurgiens-dentistes, on assiste en 2009 à une hausse de 3,3 %, et ce, pour une deuxième année consécutive.

En 2009-2010, on enregistre au Bas-Saint-Laurent pour une deuxième année consécutive une diminution du personnel infirmier (– 1,0 %). Cette décroissance est davantage influencée par les infirmiers (– 2,2 %) que par les préposés aux bénéficiaires (+ 0,6 %) et les infirmiers auxiliaires (+ 1,3 %). Le Bas-Saint-Laurent connaît ainsi en 2009-2010 une des rares variations négatives du personnel infirmier au Québec (+ 1,7 %). De surcroît, depuis 2005-2006, la région affiche la seule diminution du personnel infirmier (– 1,4 %), ce qui contraste avec la croissance québécoise (+ 6,0 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé selon la catégorie, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Médecins[1]	**n**	**423**	**432**	**451**	**467**	**473**
Omnipraticiens	n	239	241	254	269	269
Ensemble des spécialistes	n	184	191	197	198	204
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	210	214	224	232	235
Chirurgiens-dentistes[1]	**n**	**61**	**60**	**59**	**61**	**63**
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	30	30	29	30	31
Personnel infirmier[2]	**n**	**2 520**	**2 525**	**2 527**	**2 511**	**2 485**
Infirmiers	n	1 363	1 354	1 352	1 334	1 305
Infirmiers auxiliaires	n	456	461	460	458	464
Préposés aux bénéficiaires	n	701	710	715	719	715
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	1 250	1 253	1 257	1 248	1 235

1. En ce qui concerne les médecins et les chirurgiens-dentistes, les données sont présentées sur la base des années civiles (par exemple, pour 2009-2010, les données font référence à 2009).
2. En ce qui concerne le personnel infirmier, en équivalent temps complet, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel de la santé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

1. En matière de régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés au Bas-Saint-Laurent, en 2009-2010, il augmente pour une deuxième année consécutive et aboutit à 77,0 %. De plus, l'augmentation de 0,2 point s'accompagne d'une baisse de 1,1 % du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation (83,9 %) décroît de 0,1 point, alors que le nombre d'usagers (707 082) diminue de 1,6 % en 2009-2010. Par ailleurs, la baisse de 1,8 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés au Bas-Saint-Laurent en 2009-2010 maintient cette tendance amorcée en 2008-2009. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 843) poursuit, en 2009-2010, sa légère augmentation (+ 0,7 %), et ce, pour une troisième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, malgré la hausse de 1,3 point du taux d'occupation des lits dressés en 2009-2010, le Bas-Saint-Laurent (95,7 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,1 %). Cette hausse s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 9,0 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation régresse de 0,7 point en 2009-2010, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une baisse de 1,4 %. Durant huit des neuf dernières années, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a diminué au Bas-Saint-Laurent (– 4,5 % en 2009-2010). Au Québec, après trois années de baisse, le nombre de lits dressés (40 195) stagne en 2009-2010.

Tableau 7.2

Lits dressés et places selon l'unité de service, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Soins généraux et spécialisés						
Nombre de lits dressés	n	451	455	465	450	442
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	224	226	231	224	220
Taux d'occupation	%	79,7	77,4	76,1	76,8	77,0
Nombre d'usagers	n	23 044	23 809	22 080	22 211	21 966
Hébergement et soins de longue durée						
Nombre de lits dressés	n	1 347	1 345	1 238	1 220	1 165
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	668	667	616	607	579
Taux d'occupation	%	95,3	94,4	98,2	94,4	95,7
Nombre d'usagers	n	2 179	2 213	2 069	2 093	1 905

Note : À l'exception des lits dressés, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

1. Calculé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

8. Éducation

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômes décernés

Les établissements collégiaux du Bas-Saint-Laurent ont décerné 635 diplômes en formation préuniversitaire (28,3 %) et 1 607 diplômes en formation technique (71,5 %) en 2009, ce qui réduit l'écart entre ces deux types de formation après une année où celui-ci avait augmenté. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (58,6 % et 41,2 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. Là aussi, l'écart entre les deux sexes tend à se réduire depuis 2007.

Après une année en baisse, le nombre de diplômes décernés au collégial au Bas-Saint-Laurent affiche en 2009 la plus forte augmentation au Québec (+ 4,6 %) avec 16,4 %, renouant ainsi avec la croissance observée en 2006 et 2007. Ce changement est dû principalement à la hausse de 25,4 % des diplômes techniques qui eux aussi avaient connu une année néfaste en 2008. Les diplômes préuniversitaires ont quant à eux diminué de 1,7 %, ce qui survient après trois années d'accroissement. Au préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 45,0 % des diplômes décernés et les sciences, 37,5 %. En ce qui a trait à l'enseignement technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 28,7 %, suivies par les techniques biologiques, 23,0 %.

Tableau 8.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par famille de programme, Bas-Saint-Laurent, 2006-2009

	2006r	2007	2008	2009
		n		
Bas-Saint-Laurent	**1 963**	**1 998**	**x**	**2 247**
Préuniversitaire	**607**	**617**	**646**	**635**
Arts	33	28	31	23
Arts et lettres	74	72	92	83
Multiples	8	16	21	5
Sciences	197	199	182	238
Sciences humaines	295	302	320	286
Technique	**1 356**	**1 381**	**1 282**	**1 607**
Techniques physiques	190	195	195	209
Techniques biologiques	342	319	340	370
Techniques administratives	288	275	238	318
Techniques artistiques	176	185	161	248
Techniques humaines	360	407	348	462
Hors programme	**–**	**–**	**x**	**5**

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Formation universitaire : diplômés au baccalauréat

En 2010, les 716 diplômés au baccalauréat du Bas-Saint-Laurent, sont majoritairement des femmes (64,8 %), tout comme au Québec (62,5 %). Tandis que cette proportion augmente graduellement au provincial depuis 2007 (+ 1,1 point), elle fluctue continuellement au Bas-Saint-Laurent, en baisse notamment de 1,6 point par rapport à 2009.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (69,6 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (70,3 %). En 2010, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté au Bas-Saint-Laurent (+ 2,4 %), ce qui se situe au dessus de la croissance du Québec (+ 0,7 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la baisse (– 2,4 %), essentiellement dû au domaine des sciences naturelles et génie.

Tableau 8.2

Diplômés au baccalauréat par domaine d'études selon le sexe et selon la région de résidence au secondaire[1], Bas-Saint-Laurent, 2007-2010

	2007	2008	2009	2010
		n		
Bas-Saint-Laurent	**769**	**703**	**699**	**716**
Santé	**113**	**112**	**125**	**105**
Hommes	16	16	19	17
Femmes	97	96	106	88
Sciences naturelles et génie	**152**	**106**	**140**	**112**
Hommes	99	78	93	81
Femmes	53	28	47	31
Sciences sociales et humaines	**504**	**485**	**433**	**498**
Hommes	131	145	122	153
Femmes	373	340	311	345
Indéterminé	**–**	**–**	**1**	**1**
Hommes	–	–	1	–
Femmes	–	–	–	1

1. La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au niveau secondaire, comme ce code demeure inchangé tout au long de leurs études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les trois principales universités d'où proviennent les diplômés au baccalauréat du Bas-Saint-Laurent sont, dans l'ordre, l'Université Laval (34,2 %), l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de Sherbrooke (32,5 % et 8,1 % respectivement). La part de l'Université Laval est en légère hausse par rapport à 2009 (+ 0,3 point), mais c'est surtout celle de l'Université du Québec à Rimouski qui a augmenté de 7,3 points en deux ans (+ 3,8 points en 2010), atteignant par le fait même un sommet historique.

9. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région du Bas-Saint-Laurent accueille des salles de spectacles (35), des institutions muséales (33), des librairies (16), des écrans de cinéma (24 écrans, répartis dans 9 cinémas et ciné-parcs) et des stations de radio privées et communautaires (12). Compte tenu de la taille de la population, cette région administrative arrive au 2e rang des régions du Québec pour le plus grand nombre de librairies (8,0 par 100 000 habitants), de bibliothèques publiques autonomes ou affiliées (50,4 par 100 000 habitants) et d'écrans (12,0 par 100 000 habitants). Elle se distingue aussi pour le nombre de salles de spectacles et d'institutions muséales par rapport à la taille de sa population.

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Bas-Saint-Laurent, 2009 et 2010

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2009	2010	2010	2010	
	n		%	n	
Centres d'artistes	3	3	4,5	1,5	0,8
Salles de spectacles	35	35	6,3	17,5	7,0
Institutions muséales[2]	32	33	7,6	16,5	5,5
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	9	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	92	..	..	..	...
Librairies	17	16	4,3	8,0	4,7
Cinémas et ciné-parcs	9	9	7,3	4,5	1,6
Écrans	23	24	3,1	12,0	9,9
Stations de radio privées et communautaires	12	12	7,1	6,0	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre d'entrées à des spectacles payants en arts de la scène dans le Bas-Saint-Laurent (428 entrées par 1 000 habitants) demeure en deçà des résultats de la moyenne québécoise (886 entrées) avec des résultats à la baisse par rapport à 2009 (483 par 100 000 habitants). Cette région arrive au 15e rang pour l'assistance dans les cinémas (1 578 entrées par 1 000 habitants), mais son résultat est proche de celui des autres régions éloignées. De façon générale, la fréquentation des activités culturelles est moins élevée dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à la moyenne québécoise.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Bas-Saint-Laurent, 2009 et 2010

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2010	2009	2010	2010
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	323	1,7	1,6	1,9
Entrées	n	85 638	483,0	428,0	1,2
Assistance des cinémas					
Entrées	n	315 656	1 672,2	1 577,8	1,4
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	245 931	1 189,3	1 229,2	1,9
Fréquentation des bibliothèques publiques					
Nombre de prêts	n	..	2 520,2	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs[1]	$	11 595 129	37 493,1	39 548,7	2,3

1. Incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoïdes, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée, généralement une année civile.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les conditions de fécondité observées une année donnée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Taux d'accroissement total

Variation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population en début de période.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Autres sources de revenu

Comprennent les transferts des non-résidents et des sociétés aux particuliers.

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Impôts, cotisations et autres transferts

Comprennent les impôts directs, les cotisations au régime d'assurance sociale et autres transferts courants versés pas les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance médicaments, les licences, les permis et les amendes.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu d'emploi

Comprend la somme des salaires et traitement, du revenu supplémentaire de travail, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris, et du revenu net reçu par les exploitants agricoles au titre de la production agricole.

Revenu de placement

Comprend les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, les intérêts hypothécaires allant aux particuliers, les intérêts sur dépôts et les intérêts accumulés dans les régimes privés de pension, les caisses d'assurance vie et les intérêts sur les placements effectués par des associations de particuliers. Les gains en capital sont exclus.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers et entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, qu'il s'agisse de gains au titre de la production courante ou de transferts courants d'autres secteurs, plus les revenus de placement que les associations de particuliers accumulent pour leur propre compte ou celui des particuliers.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, des cotisations d'assurance sociale et autres transferts courants aux administrations publiques.

Transferts des administrations publiques

Comprennent les paiements tels les prestations fiscales et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses et subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux autochtones et à leurs organisations, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les allocations aux anciens combattants, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Santé

Personnel infirmier

La catégorie « infirmier » inclut à la fois les personnes qui ont effectué des études collégiales ou universitaires. Les infirmiers doivent posséder le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente de le recevoir (MSSS, 2003). Les « infirmiers auxiliaires » sont les personnes qui détiennent un diplôme en soins infirmiers de 5e secondaire et les « préposés aux bénéficiaires » font plutôt référence aux personnes qui ont suivi une formation *ad hoc* dans une institution d'enseignement reconnue (St-Pierre, 2001).

Personnel directement affecté aux soins

Le nombre de personnes directement affectées aux soins est calculé en « équivalent temps complet (ETC) » basé sur le décompte du nombre d'heures travaillées ou payées dans un établissement. Il est calculé par titre d'emploi et il est égal au quotient des heures travaillées ou payées par le nombre d'heures régulières de travail d'un employé à temps complet régulier dans ce titre d'emploi (MSSS, 2003). La région des personnes directement affectées aux soins est celle de traitement, donc celle de l'établissement où la personne travaille.

Taux d'occupation des lits dressés

Rapport, pour une année financière donnée, du nombre de jours-présence, pour une unité de service donnée, au nombre de lits dressés ou places internes observé au 31 mars de la même année, pour la même unité de service multiplié par 365 (INFO-STATS, 2005).

Éducation

Diplômés au baccalauréat

La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au secondaire. Comme ce code demeure inchangé tout au long de ses études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur. En raison du manque d'information sur certains diplômés quant à leur région administrative d'origine au secondaire, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions administratives (MELS, 2009).

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu personnel disponible par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2010pp	Var. 10/09	2010p	Var. 10/09	2011	2009	Var. 12/11	2011p	TAAM[2] 2006-2011
	$	%	$	%	%	%	%	n	pour mille
Bas-Saint-Laurent	30 376	4,6	23 044	2,0	8,0	6,9	3,2	200 462	– 1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 935	4,8	24 801	3,5	8,3	6,7	– 10,0	273 461	– 0,5
Capitale-Nationale	42 800	3,3	27 639	2,1	5,8	5,9	2,4	701 204	9,5
Mauricie	31 004	4,1	23 875	2,8	7,8	9,6	5,5	262 340	1,5
Estrie	30 943	3,6	23 951	2,8	6,7	9,1	– 0,3	312 150	7,3
Montréal	53 248	3,4	27 646	3,0	9,7	17,0	1,9	1 958 257	8,8
Outaouais	29 742	2,9	26 578	3,1	7,4	8,9	8,9	368 181	13,1
Abitibi-Témiscamingue	40 932	6,3	27 048	6,1	7,5	8,0	– 10,2	146 419	2,1
Côte-Nord	54 832	4,7	28 783	7,0	7,8	9,7	66,3	95 802	– 1,6
Nord-du-Québec	65 273	3,9	32 027	6,2	7,8	16,0	20,3	42 330	10,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 958	4,8	22 959	3,1	12,4	9,7	– 1,7	93 130	– 4,3
Chaudière-Appalaches	33 857	3,3	25 374	2,4	4,8	5,4	3,8	406 401	4,7
Laval	31 050	2,7	26 819	2,5	7,1	8,4	6,4	403 744	16,1
Lanaudière	23 019	3,1	25 371	2,9	7,7	8,1	3,7	469 916	16,0
Laurentides	28 959	2,6	26 843	3,1	8,1	7,9	6,1	555 614	13,9
Montérégie	31 448	3,2	27 705	3,4	7,0	8,0	4,4	1 456 743	10,4
Centre-du-Québec	35 253	3,8	23 948	3,3	7,2	8,6	4,7	233 509	6,6
Ensemble du Québec	**37 795**	**3,4**	**26 642**	**3,1**	**7,8**	**9,8**	**5,6**	**7 979 663**	**8,9**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.

Tableau comparatif pour les MRC de la région du Bas-Saint-Laurent

	Revenu personnel disponible par habitant[1]		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[1]	Taux de faible revenu des familles[2]	Population au 1er juillet[3]		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2010p	Var. 10/09	2010p	2009	2011p	TAAM[4] 2006-2011	2011p	2010-2011[5]
	$	%	%	%	n	pour mille	n	n
Bas-Saint-Laurent	23 044	2,0	69,2	6,9	200 462	– 1,1	67	– 28
La Matapédia	20 603	2,5	64,2	9,5	18 492	– 8,0	– 26	– 82
Matane	22 924	3,9	65,9	7,8	21 873	– 4,3	– 33	– 64
La Mitis	21 346	2,6	63,7	9,5	19 050	– 3,5	– 2	– 102
Rimouski-Neigette	25 165	– 0,1	73,2	5,4	55 364	6,8	119	513
Les Basques	21 472	2,8	66,1	7,9	9 034	– 9,6	– 57	– 34
Rivière-du-Loup	24 660	2,1	72,6	5,1	34 326	4,5	101	53
Témiscouata	20 306	3,7	66,3	8,2	21 056	– 7,4	– 35	– 138
Kamouraska	22 273	2,5	70,3	6,1	21 267	– 8,3	1	– 174
Ensemble du Québec	**26 642**	**3,1**	**73,5**	**9,8**	**7 979 663**	**8,9**	**29 200**	**...**

1. Selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2010.
2. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er janvier 2009.
3. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er juillet 2011.
4. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.
5. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Bas-Saint-Laurent

Superficie en terre ferme (2011)	22 141 km²
Densité de population (2011)	9,1 hab./km²
Population totale (2011[p])	200 462 hab.
Accroissement naturel (2011[p])	67 hab.
Solde migratoire interrégional (2010-2011)[1]	−28 hab.
PIB aux prix de base (2010[r][p])	6 113,7 M$
PIB par habitant (2010[r])	30 376 $
Revenu personnel disponible par habitant (2010[p])	23 044 $
Emplois (2011)	90,2 k
Taux d'activité (2011)	58,7 %
Taux d'emploi (2011)	54,1 %
Taux de chômage (2011)	8,0 %
Taux de faible revenu des familles (2009)	6,9 %
Dépenses en immobilisation (2012)[2]	1 543,8 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec